

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020
(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale

Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro arrêté	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant TTC	Date décision
2020-02	SAS PIGEON TP LOIRE ANJOU	Rénovation de chemins	18 899,70€	22 679,64€	06 10 2020
2020-02bis	SAS PIGEON TP LOIRE ANJOU	Annulation suite à incapacité technique			21 10 2020
2020-03	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	Rénovation de chemins	19 745,30€	23 694,36€	21 10 2020

➤ ADMINISTRATION GENERALE

- 1°) Le Conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Jolan BUDAIL-ESSARD, nouveau conseiller municipal
- 2°) Le conseil municipal procède à la modification de la constitution des commissions municipales permanentes et désigne les membres de chaque liste qui y siégeront (consultable sur site internet)
- 3°) Le Conseil municipal désigne Madame Manuela FAGE déléguée au conseil d'administration de l'OMSFEL
- 4°) Le Conseil municipal procède à l'élection d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent qui s'établit comme suit :
Membres titulaires : Etienne FRAPPIER, Daniel JUIN, Michel LHERAHOUX, Laurence MANOIR, Jean-Noël CHAIGNE
Membres suppléants : Isabelle COUDERC, Dominique GAUD, Manuela FAGE, Jean-Marc MAZIERE, Sandrine DUVIGNEAUX
- 5°) Le Conseil municipal décide de fixer les ouvertures dominicales dans les commerces en 2021 comme suit :
Concessionnaires automobiles : 17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre et 17 octobre
Concessionnaires motos : 7 mars

➤ AFFAIRES SCOLAIRES

6°) Le Conseil municipal adopte des règles d'attribution des subventions aux écoles pour les classes de découverte (29€/enfant pour chaque élève du primaire et 9€/enfant pour les maternels)

➤ VOIRIE, RESEAUX ET URBANISME

7°) Le Conseil municipal décide de céder le terrain cadastré YR 80, situé à la Rivardière, d'une surface de 1 221m², à l'association AUDACIA pour la gestion autonome des eaux usées de la résidence, pour un montant de 1 575.90€.

8°) Dans le cadre du dossier ZAC de la Péninguette, le Conseil municipal décide :

- de désigner la Société d'Équipement du Poitou en qualité de concessionnaire pour la réalisation de la ZAC de la Péninguette,
- d'approuver le traité de concession et ses annexes,
- d'autoriser Madame le Maire à signer le traité de concession, ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,
- d'autoriser Madame le Maire à accomplir tous actes, formalités et à signer tous documents afférents qui seraient la suite ou la conséquence de la présente.

➤ BATIMENTS

9°) Le Conseil municipal donne son accord pour la signature d'un bail à réhabilitation avec SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine pour la réhabilitation des logements situés 96bis et 98 rue de Nanteuil avec effet au 1^{er} janvier 2021.

10°) Le Conseil municipal donne son accord pour la signature d'un bail à réhabilitation avec SOLIHA BI Nouvelle Aquitaine pour la réhabilitation d'un logement situé 13 rue Louis Jouvot avec effet au 1^{er} janvier 2021.

➤ RESSOURCES HUMAINES

11°) Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2020 de la manière suivante : Suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet et création d'un poste de technicien territorial à temps complet.

➤ VIE INTERCOMMUNALE

12°) Le Conseil municipal a pris connaissance des rapports 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif

13°) Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Fait à Migné-Auxances, le 25 novembre 2020

Le Maire,

Florence JARDIN

